KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

GRANT THORNTON
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

BIOPHYTIS S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 12 novembre 2026, résolution n°18
BIOPHYTIS S.A.
14 avenue de l'Opéra - 75001 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

GRANT THORNTON
Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 140 361 €
inscrite au tableau de l'Ordre
de la région Paris Ile-de-France et
membre de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
342 061 942 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

GRANT THORNTON
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

BIOPHYTIS S.A.

14 avenue de l'Opéra - 75001 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 12 novembre 2026, résolution n°18

À l'assemblée générale de la société,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux éligibles de votre société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 225-197-2 du code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 10% du capital de la société à la date d'attribution.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

GRANT THORNTON
Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 140 361 €
inscrite au tableau de l'Ordre
de la région Paris Ile-de-France et
membre de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
342 061 942 RCS Nanterre

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Paris la Défense, le 28 octobre 2026

KPMG S.A.

Renaud CAMBET
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 28 octobre 2026

GRANT THORNTON

Olivier BOCHET
2026.10.28
11:31:47
+01'00'

Olivier BOCHET
Associé